

RSA : le Département de l'Indre ne financera pas l'augmentation imposée par l'État

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
CHÂTEAURoux, LE 27 MARS 2025

À l'instar des Départements réunis au sein du Groupe « Droite, Centre et Indépendants » (DCI), Marc Fleuret, Président du Département de l'Indre, tient à affirmer clairement sa position face aux décisions budgétaires de l'État qui ne sont pas accompagnées des financements nécessaires.

Alors que la revalorisation de 1,7 % du Revenu de Solidarité Active (RSA) doit entrer en vigueur au 1^{er} avril, le Département de l'Indre annonce qu'il ne prendra pas en charge cette augmentation, faute de compensation par l'État.

Comme l'ont souligné les présidents des Départements membres du Groupe DCI lors de leur séminaire à Beauvais, les finances départementales sont mises sous pression par des décisions unilatérales du Gouvernement, sans qu'aucune contrepartie financière ne soit prévue.

"Je refuse de voir nos budgets constamment sollicités pour pallier des engagements pris sans concertation. Le Département n'a pas vocation à devenir la variable d'ajustement de l'État. Celui qui décide, doit payer. L'État est depuis quelques années coutumier de cette manière de procéder. J'y vois un mépris total pour les élus locaux que nous sommes, et les collectivités que nous représentons".

Le Département de l'Indre est solidaire de cette position, et ne payera donc pas l'augmentation du RSA à la CAF. Un principe que Marc Fleuret souhaite désormais appliquer à toute décision imposée par l'État sans concertation ni compensation.

SERVICE PRESSE

Paul GARY - Attaché de presse
pgary@indre.fr - presse@indre.fr
02 54 08 36 81 - 06 80 59 64 92



[Voir la version en ligne](#) • [Se désabonner](#)